



DEMANDE D'AUTORISATION OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC

Vous souhaitez faire une demande d'occupation du domaine public à vocation commerciale (terrasse, chevalet, étalage, etc.).

Pour être étudié, votre dossier doit être complet ; la Ville s'engage à vous répondre dans un délai de 2 mois, à réception du dossier complet.

Pour être accordée, votre demande doit être conforme à l'arrêté règlementant les occupations commerciales sur l'espace public. Le dépôt de la demande ne vaut pas autorisation tacite.

Toute occupation du domaine public à vocation commerciale est soumise à redevance.

Nous vous engageons à consulter les règles d'occupation commerciale de l'espace public et la tarification en vigueur sur le site de la ville www.angers.fr, en cliquant sur l'onglet « démarches en ligne » du menu Angers Pratique.

Ce dossier est à retourner par mail à commerce@ville.angers.fr ou par courrier à Direction de la Relation aux Usagers, Service Vie du Commerce et de l'Artisanat, Ville d'Angers Hôtel de Ville – BP80011 – 49020 Angers Cedex 02 Téléphone : 02.41.05.40.00

ATTENTION :

Les renseignements déclarés sur ce formulaire vous engagent. Il est important qu'il soit conforme. En cas de déclaration inexacte, vous devrez déposer une nouvelle demande.

Avant toute demande d'occupation commerciale de l'espace public, vous devez impérativement recueillir au préalable l'accord formalisé de la Ville. Sans cet accord, aucun investissement de votre part ne pourra être opposé à la Ville.

L'autorisation prendra la forme d'un arrêté portant permis de stationnement. Toute occupation de l'espace public sans autorisation préalable de la Ville sera soumise à redevance et fera l'objet de sanctions.

Pièces à transmettre avec le dossier

- Le présent formulaire complété et signé,
 - Les photos des mobiliers ou équipements souhaités (moblier de la terrasse, équipements de commerce ...)
- Pour une première demande :**
- Le document Kbis de moins de 3 mois
 - Une attestation d'assurance en Responsabilité Civile de l'année en cours pour l'occupation du domaine public communal

IDENTITE DU GERANT OU DE L'EXPLOITANT DE L'ETABLISSEMENT :

Gérant <input type="checkbox"/>	Exploitant <input type="checkbox"/>	Date de réception de la demande : (réservé service ville)
Nom :		
Prénom :		
Adresse personnelle:		
Tel :	Mobile :	Fax :
Courriel : @		

Nom de l'établissement :	Activité du commerce :
Adresse :	
Tel :	N°SIRET (obligatoire)
Courriel : @	

TERRASSE (section 3 des règles d'occupation commerciale de l'espace public)

Pour une terrasse : avant toute modification relative aux éléments la composant, tels que définis à l'article 19 du règlement d'Occupation commerciale de l'espace public, vous devez impérativement recueillir au-préalable l'accord formalisé de la Ville. Sans cet accord, aucun investissement de votre part ne pourra être opposé à la Ville.

1ère demande renouvellement de la demande modification d'autorisation existante

annuelle Longueur : _____ Largeur : _____ surface totale de : _____ m²

semestrielle (du 01/03 au 30/10) Longueur : _____ Largeur : _____ surface totale de : _____ m²

exceptionnelle

du/...../..... au/...../..... Longueur : _____ Largeur : _____ surface totale de : _____ m²

Stockage du mobilier composant votre terrasse LA NUIT sur le Domaine Public

LES CARACTERISTIQUES DE LA TERRASSE

Matériels	Quantité	Couleur (RAL)	Matériaux	Dimensions (hauteur, largeur, longueur)
<input type="checkbox"/> Table				
<input type="checkbox"/> Chaise Fauteuil				
<input type="checkbox"/> Parasol				Dont hauteur parasol ouvert :
<input type="checkbox"/> Parasol double pente				
<input type="checkbox"/> Ecran haut ou bas				
<input type="checkbox"/> Joue				
<input type="checkbox"/> Jardinière				
<input type="checkbox"/> Porte menu				
<input type="checkbox"/> Store	Ce type de demande nécessite le dépôt d'une autorisation préalable <i>Vous pouvez contacter l'accueil commerce de la Mairie d'Angers qui vous fournira le formulaire ou le télécharger sur le site www.angers.fr en cliquant sur l'onglet « démarches en ligne » du menu Angers Pratique</i>			
<input type="checkbox"/> Platelage bois	Fournir le projet avec les dimensions, un schéma de côté et les matières			
<input type="checkbox"/> Autre :				

**Les photos de l'ensemble du mobilier devront être fournies.
Le mobilier publicitaire sera interdit.**

Autres occupations :



DEMANDE D'AUTORISATION OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC

ETALAGE (surface sur l'espace public destiné à permettre la présentation ou la production de produits en lien avec l'activité de l'établissement - Section 4 des règles d'occupation commerciale de l'espace public)

annuel Longueur : _____ Largeur : _____ surface totale de : _____ m²
 semestriel (du 01/03 au 30/10) Longueur : _____ Largeur : _____ surface totale de : _____ m²
 exceptionnel
 du/...../..... au/...../..... Longueur : _____ Largeur : _____ surface totale de : _____ m²

Stockage de votre étalage LA NUIT sur le Domaine Public

CARACTERISTIQUES DE L'ETALAGE

Hauteur : _____

Nature des objets sur l'étalage

Equipement de commerce	Quantité	Couleur (RAL)	Matériaux	Dimensions
<input type="checkbox"/> Vitrine mobile				
<input type="checkbox"/> Bac à glace				
<input type="checkbox"/> Crêpière				
<input type="checkbox"/> Rôtissoire				
<input type="checkbox"/> Autre :				

Les photos de l'ensemble des équipements de commerces alimentaires devront être fournies. Les mentions publicitaires autres que le nom de l'établissement ne sont pas autorisées.

CHEVALET et/ou **PORTE MENU** (Deux éléments maximum peuvent être autorisés par établissement - Section 5 des règles d'occupation commerciale de l'espace public)

Hauteur : _____ Longueur : _____ Largeur : _____ surface totale de : _____ m²

Nombre : _____ Dimension : _____

Stockage de votre chevalet et/ou votre porte-menu LA NUIT sur le Domaine Public

ELEMENT SIGNAL (Elément de qualité esthétique qui pourra être positionné pour signaler la présence de l'établissement – Un seul élément signal est autorisé par établissement - Section 5 des règles d'occupation commerciale de l'espace public)

Hauteur : _____ Longueur : _____ Largeur : _____ surface totale de : _____ m²

Dimension : _____
Les photos des éléments signal devront être fournies.

Stockage de votre élément signal LA NUIT sur le Domaine Public



DEMANDE D'AUTORISATION OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC

Schéma d'implantation

Le schéma doit préciser le positionnement des éléments par rapport au commerce exploité, aux occupations existantes (mobiliers urbains, potelets, arbres...) et au cheminement piéton.

Le schéma doit mentionner les dimensions de l'occupation souhaitée ainsi que le nom des rues.

ATTENTION : Sur les trottoirs, un cheminement continu, libre de mobilier, d'une largeur de 1.20m doit être assuré. Sur les voies piétonnes, une bande de circulation de 4m doit être libre de toute installation (voie de sécurité).

Je soussigné(e),
en sa qualité de, de l'établissement.....

- **Certifie exacts les renseignements et documents fournis par la présente demande.**
- Certifie avoir pris connaissance des tarifs ainsi que de l'arrêté réglementant les occupations commerciales de l'espace public.
- M'engage à respecter les termes de l'arrêté portant permis de stationnement et les termes du courrier d'autorisation qui me sera accordée.
- M'engage à acquitter la redevance correspondant à mon occupation commerciale du domaine public
- M'engage à respecter le retrait ponctuel ou définitif des éléments occupant commercialement l'espace public en cas de nécessité posée par la Ville.
- Je suis informé (e) qu'en cas de non-respect, ou de cohabitation difficile avec les autres usagers de l'espace public, notamment riverains et commerces voisins, mon autorisation pourra être suspendue, retirée ou encore non renouvelée.

Fait à Angers, le : . . / . . / 20 . .

Signature obligatoire - Précédé de la mention « lu et approuvé »